

Positions

Régulation de l'offre souple et à l'écoute du marché assurant à long terme la couverture géographique et la durabilité de la production et de l'industrie laitières en Europe

Préambule

Excédent de l'offre : les excédents empêchent d'obtenir des prix du lait rémunérateurs et anéantissent les exploitations et les structures régionales.

Le marché européen du lait est soumis à une pression considérable due à la présence d'importants volumes de lait, l'offre dépassant de loin la demande. Cette surabondance en lait sur le marché a entraîné une chute des prix laitiers qui est sans précédent. Cette situation conduit à un abandon massif de la production laitière par les exploitations et à la perte de structures régionales d'approvisionnement.

L'aide à la vente ne suffit pas, il faut réduire le volume de production

La Commission européenne tente de stabiliser le marché en réintroduisant les restitutions à l'exportation et le stockage de quantités considérables de beurre, lait et produits laitiers. Bien que ces mesures aient déjà coûté plusieurs centaines de millions d'euros, elles n'ont pu empêcher la chute des prix du lait citée ci-dessus. Il ne suffit pas d'être actif au niveau des ventes. Il faut réduire le volume de production.

Responsabilité conjointe du pouvoir politique et des producteurs laitiers

Il incombe au pouvoir politique et aux éleveurs la responsabilité commune d'engager des mesures pour une production laitière en Europe qui soit d'avenir et couvre tout le territoire. Il est ici question de valeurs de dimensions sociales telles que la sécurité d'approvisionnement, la qualité des aliments, la durabilité, la souveraineté alimentaire et la préservation d'un espace rural vivace.

En engageant les mesures décrites ci-dessous, le pouvoir politique peut simplement et durablement instaurer les conditions cadres garantissant des prix aux producteurs rémunérateurs et ainsi assurer la survie des exploitations.

Programme de responsabilisation face au marché - PRM

Le PRM est un programme pour le secteur laitier européen destiné à être appliqué lorsque le marché du lait est menacé de déséquilibre. Le programme de responsabilisation face au marché peut, dès lors et à la lumière de tous les arguments avancés, être qualifié d'instrument de gestion du marché extrêmement efficace.

Le Programme de Responsabilisation face au Marché

Positions de l'European Milk Board

- Législation de l'UE - Prix supérieurs aux coûts de la production
- Document sur le climat et l'environnement
- Prérequis pour une politique environnementale et climatique efficace et abordable (01/2022)
- Document de position de l'EMB « Pour une production laitière responsable - respectueuse du climat, socialement et économiquement durable » (01/2020)
- Déclaration commune des organisations paysannes et de producteurs laitiers pour le lait local et équitable en Afrique de l'Ouest et en Europe (04/2019)
- Document de position de l'EMB sur les assurances (03/2019)
- Programme de responsabilisation face au marché (12/2018)
- Document de position de l'EMB sur les accords de libre échange de l'UE avec des pays tiers (11/2018)
- Document de position de l'EMB sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) (11/2018)
- Document de position de l'EMB sur les pratiques commerciales déloyales (07/2018)
- Document de position de l'EMB « Pas de citoyens de l'UE de seconde classe » (07/2018)
- Document de position contre les distorsions de concurrence dans le secteur laitier (04/2018)
- Document de réflexion de l'EMB sur la réforme de la PAC (08/2017)

- Résumé de l'évaluation du rapport « Improving Market Outcomes » du groupe de travail sur les marchés agricoles (12/2016)
- Un Programme de protection des marges (Margin Protection Program, MPP) serait-il envisageable en Europe ?
- Comité des Régions : l'avenir du secteur laitier (05/2015)
- Document de position de l'EMB sur l'accord de libre-échange transatlantique TTIP (05/2014)
- Combien coûte la production de lait ? - Résultats pour l'Allemagne de 2002 à 2012 (01/2013)
- Brochure sur les coopératives dans le secteur laitier (05/2012)
- Analyse des propositions de la Commission européenne pour le marché laitier (01/2011)
- Concept : « Agence de surveillance » (01/2011)